



# GENTHOD INFO

ÉTÉ 2017



COMMUNE DE GENTHOD  
**MAIRIE**  
CAFÉ - RESTAURANT  
DU CHATEAU

COMMUNE DE GENTHOD  
**MAIRIE**  
CAFÉ RESTAURANT  
DU CHATEAU

LE RESTAURANT  
EST OUVERT  
DE LUNDI  
AU VENDREDI DES 11H  
SAISON D'ÉTÉ  
DES 13H  
FERMÉ LE DIMANCHE  
ET LES JOURS FÉRIÉS

## LE MOT DE L'EXÉCUTIF

Chers Gentousiens, chers amis de notre commune,

Les fleurs dans les champs, devant l'école et le Temple, ainsi qu'à de nombreux autres endroits de la commune, sont des signes indéniables de l'arrivée des beaux jours de l'année. Durant les dernières semaines, un autre événement s'est déroulé dans les murs de notre mairie : le comptable, secondé du Secrétaire général et de l'Exécutif, ont bouclé les comptes de l'année 2016. Ces comptes ont préalablement été débattus et discutés puis préavisés favorablement par les membres de la commission des Finances, contrôlés par une fiduciaire agréée et finalement acceptés par le Conseil municipal dans sa séance du 9 mai 2017.

En voici le résultat réjouissant :

La Commune a clôturé l'année 2016 avec des excédents confortables de CHF 606'323.- et des amortissements complémentaires de CHF 840'251.- Ces amortissements complémentaires du patrimoine administratif vont soulager d'environ CHF 160'000.- nos comptes de fonctionnement pour les années à venir. Le degré d'autofinancement des investissements est de 265%.

Au 31 décembre 2016, la Commune dispose de liquidités à hauteur de CHF 23'265'558.- et sa fortune nette est de CHF 83'857'410.-. La Commune n'a de dette envers personne.

Comme vous avez pu le constater, Genthod se porte bien financièrement et ce n'est pas le seul point positif. La Commune a également pu conserver son caractère rural et ceci malgré la proximité d'une grande ville. Nos trois exploitations agricoles soulignent et renforcent cet aspect. C'est une grande chance pour Genthod et ses habitants d'être entourés de grands espaces agricoles dont les champs changent de couleurs au rythme des saisons. Là où d'autres communes qui entourent la Ville de Genève ont des immeubles, Genthod est gâtée par de la verdure en abondance. Les grands domaines, situés au sud de la route de Malagny et de la route de Lausanne, complètent ce tableau unique.

Seul le bruit causé par cette même route et par les avions vient perturber notre situation presque paradisiaque au bord du lac Léman.

Il n'est pas évident de conjuguer la sécurité des piétons et des cyclistes, tout particulièrement aux grands axes qui traversent notre commune, sans toucher l'aspect rural de celle-ci. Partout où l'Exécutif peut faire valoir son influence sur l'aménagement et le développement de notre commune afin de préserver son aspect campagnard, il le fera, je vous le promets.

« Je le promets » ont d'ailleurs répondu les deux nouvelles conseillères municipales de ce printemps lors de leur prestation de serment auprès de la présidente du Conseil municipal, respectivement les 14 mars et 30 mai derniers. Il s'agit de Mme Aleksandra Vegezzi-Boskov et Mme Karen

Guinand. L'Exécutif leur souhaite une cordiale bienvenue et les remercie d'ores et déjà de leur engagement pour le bien de la commune.

Avant le 1er juin de chaque année, le Conseil municipal élit son nouveau président ou sa nouvelle présidente pour l'année à venir. Je saisis l'occasion pour remercier au nom de l'Exécutif la présidente sortante, Mme Elisabeth Stalder, pour son travail de grande qualité durant les douze derniers mois. Elle a géré les séances avec clarté, constance et avec un brin d'humour toujours bienvenu.

Une fois de plus, je vous invite à assister aux séances du Conseil municipal, qui sont ouvertes au public, sauf si les membres du Conseil votent un huis-clos pour évoquer un point précis. Chaque ordre du jour paraît dix jours avant chaque séance sur les treize panneaux officiels communaux et le site internet de la commune : [www.genthod.ch](http://www.genthod.ch) ou plus exactement <http://www.genthod.ch/fr/politique/conseilmunicipal/assemblee/>.

Merci de m'avoir lu. Je vous souhaite bonne lecture pour la suite des articles de cette édition, tout particulièrement celui sur le « château », qui désigne par ce terme la magnifique bâtisse abritant la mairie.



## FINANCES

Parmi les décisions les plus importantes qui sont votées par le Conseil municipal, il y a le vote du budget pour l'année à venir et l'acceptation des comptes de l'année écoulée.

Ces deux délibérations doivent être prises au plus tard le 15 novembre pour le budget et avant le 15 mai pour l'acceptation des comptes. Ces délais sont fixés dans la Loi sur l'administration des communes, la « LAC ».

Les communes ne sont pas autorisées à présenter un budget dont les revenus ne couvrent pas les dépenses de fonctionnement (il s'agit ici du budget dans sa totalité sans les amortissements obligatoires).

**Wolfgang Honegger** | Maire

## LA NUIT DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'idée, c'était de dormir dans la Bibliothèque de Genthod pour voir ce que font les livres pendant la nuit... Quatre garçons et huit filles de 4 à 12 ans, très motivés, répondirent à l'appel. Avec le même enthousiasme, Florence Pellet accepta de m'accompagner dans ce projet « nocturne » ; rendez-vous fut donc donné à la Bibliothèque le vendredi soir 7 avril, à 19h30.

Les enfants - qui devaient avoir déjà mangé, brossé leurs dents et mis leur pyjama - arrivèrent avec tapis de sol, sacs de couchage, couvertures et nombreuses peluches. Le campement s'installa rapidement, les piles de livres s'accumulèrent en prévision de la nuit, chaque enfant reçut une lampe de poche, et la magie de la lecture s'installa jusqu'au lendemain matin...

Un copieux petit-déjeuner fut pris le samedi matin à l'épicerie (et de constater que de lire la nuit, ça donne faim... !), puis les parents réapparurent comme convenu à 9h30, pour reprendre leurs enfants.

L'ambiance qui régna durant cette nuit fut autant incroyable qu'indescriptible... comme le relèvera Florence lors du Cercle de clôture : « Les enfants, gardez toujours cette soif de lecture ! ».

A Justine, Elio, Nelia, Thaïssa, Marie, Léna, Arnaud, Seher, Camille, Loïc, Lisa et Nicolas, qui m'avez offert de vivre ce moment de bonheur intense que doivent m'envier toutes les bibliothécaires du monde, et au nom de tous les livres de la Bibliothèque de Genthod qui ne vont jamais vous oublier, je vous dis un énorme MERCI ! Vous êtes des enfants merveilleux !

**Nicole Sacca** | Bibliothécaire



## PROMOTIONS CITOYENNES 2017

Pour la deuxième année consécutive la Mairie a décidé d'organiser les promotions citoyennes en proposant aux participants une sortie. La partie officielle en compagnie des parents et des élus a été un peu écourtée. Les jeunes ont reçu un ouvrage concernant les institutions suisses, un autre concernant les genevoises ainsi qu'un stylo, symbole de leur indépendance dans leur nouvelle vie d'adulte, qui leur permettra de « signer » et donc d'assumer pleinement la responsabilité de leurs engagements.

La deuxième partie de la soirée qui, après la photo de famille, a débuté en prenant le car pour quitter la commune et se rendre au bowling de la Praille à Carouge. Après que chacun ait trouvé chaussure à son pied, des équipes de 4 ou 5 joueurs ont été formées, mélangeant les jeunes promus, les élus de la Commune et quelques représentants de la Mairie. Ce fût un moment savoureux, ludique et propice à l'échange intergénérationnel. Durant les multiples parties, chacun a pu se sustenter et se rafraîchir afin de rester en forme et pouvoir espérer gagner les titres du meilleur joueur individuel ou de la meilleure équipe, les classements étant basés sur le cumul des points de toutes les parties. Les jeunes s'en sont retournés à Genthod vers 23h en ayant passé un cap important et une soirée agréable en compagnie des autorités communales.



## LE CHÂTEAU DE GENTHOD

Le Château de Genthod est sans doute l'édifice le plus ancien qui s'élève sur le territoire de la commune. Témoin de l'histoire genevoise, cette maison forte, appelée « Château de Genthod », abrite un remarquable décor peint du XVII<sup>ème</sup> siècle, ainsi que les souvenirs de la vie communale au fil des siècles.

Comme de nombreuses localités du Pays de Genève, le village de Genthod semble être issu d'une villa romaine, établie entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>ème</sup> siècle de notre ère, à proximité de la route importante menant de Genève à Nyon qui longeait la rive du lac, fondée pour des vétérans de l'armée romaine.

Si l'on n'est pas fixé sur l'implantation exacte de cette villa, qui devait être entourée d'exploitations rurales, on a retrouvé de temps à autre, sur le territoire communal, des poteries, des monnaies, des débris divers et au-dessus de la gare une stèle funéraire avec des fragments d'inscriptions. L'ancien emplacement de la villa du maître romain est la résidence du seigneur. A proximité, il y aura l'église et dans les environs immédiats la formation du village composé de petites maisons basses.

Les historiens peuvent s'appuyer sur des textes à partir de 1290 où l'on parle de « Guillaume de Genthod », qui signe avec plus de 70 citoyens de la ville une requête adressée à l'évêque. A l'époque, les nobles de Genthod exercent sur la localité, pour l'évêque, les fonctions de mestrals, soit d'administrateurs.

Ces seigneurs campagnards étaient considérés comme inférieurs aux nobles, syndics et conseillers, membres du pouvoir exécutif de Genève auxquels ils rendaient hommage. C'est entre les mains du seigneur de Genthod qu'était déposé le registre dans lequel chaque sujet devait faire reconnaissance de ses terres à son suzerain. Ces registres, témoignages de toutes les mutations immobilières de la localité, se trouvent aujourd'hui aux Archives de l'Etat. Quant à la juridiction et à l'administration municipale, elles étaient exercées par des magistrats nommés pour 3 ans par la Seigneurie de Genève sous le nom de châtelains. Ceux-ci rendaient à jour fixe la justice civile et criminelle de première instance. Il y avait un seul Châtelain pour Genthod et Jussy.

Le Château de Genthod fut détruit en 1536, bien qu'aucune mention de destruction n'ait été trouvée. Après la reconstruction de la bâtisse, de nombreuses peintures ont été faites au XVII<sup>ème</sup> siècle. Toutes les pièces furent alors ornées de peintures avec un goût qui dénote le statut aisé du nouveau propriétaire, succédant aux seigneurs de Genthod, dont la lignée s'est éteinte au cours du XVI<sup>ème</sup> siècle.

Depuis lors, le titre « de Genthod » et les droits seigneuriaux furent acquis à prix d'argent successivement par diverses familles : les Maniglier, Morlot, Varro, Pellissari, Buisson, Rieu et enfin de la Rive en 1725. Cependant, ces derniers ne s'établiront pas au Château, qu'ils utiliseront comme bâtiment de ferme. Ils s'établiront dans une modeste demeure de l'autre côté de la rue du Village ; la petite

maison existe encore aujourd'hui dans le jardin regardant le lac. Puis ils feront construire dès 1730 une somptueuse résidence sur ces mêmes terres. M. Horace-Bénédict de la Rive, qui a été membre du Conseil des Deux Cents – ancêtre du Grand Conseil – dès 1714 puis Conseiller d'Etat de 1731 à 1767, est alors le propriétaire de l'un des plus vastes domaines de Genthod.

C'est en 1816 que l'on supprima les châtelains, derniers représentants du régime féodal, et ce n'est que dès 1846 que les maires furent élus directement par les habitants de la commune.

L'ancienne maison forte, peu à peu transformée en ferme, comprendra également une auberge. Ce n'est qu'après 1830, suite à la destruction de la tourelle, que la façade principale deviendra celle sur cour. Puis l'escalier et la toiture seront refaits et l'auvent sur cour sera élargi.

Il existe au cours du siècle suivant peu de références au Château, jusqu'à la moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

En 1960, alors que M. Julien Leuba est maire, la Commune décide d'acheter à M. Vionnet le terrain et les bâtiments de « l'ancien Château » pour la modique somme de CHF 150'000.-. Il est ici utile de mentionner que cette même année le total des recettes communales s'élevait à CHF 275'000.- !

Le dessein de la Commune était à l'époque de maintenir l'état général du centre du village. Et après quelques hésitations, notamment par le biais du dépôt en 1968 d'une demande de démolition du bâtiment en raison de son état, la restauration de celui-ci a été finalement décidée en 1973, acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal.



Cela débuta par une dératation puis par une dépose des murs et des plafonds en 1975. Le devis global des travaux s'élevait à CHF 2'550'000.-, un appel fut fait pour trouver le demi-million manquant. La Commune participait en effet à un million, le Canton à CHF 590'000.-, la Confédération à CHF 470'000.- et le Heimatschutz et la Société d'Art public avec un geste amical de CHF 25'000.-.

Après avoir légèrement réduit le montant du devis, celui-ci fut accepté par le Conseil municipal en juillet 1975 et le chantier ouvert le 1<sup>er</sup> décembre de la même année. Le fait que 1975 soit l'année européenne du patrimoine architectural n'a probablement pas été étranger à la décision d'une restauration exemplaire du Château. Les travaux ont duré trois ans et demi, le temps nécessaire

à ce que le Château reprenne sa place légitime au centre du village.

Le samedi 10 juin 1978 a pu avoir lieu l'inauguration du nouvel édifice. Une inauguration incomparable, dont la cérémonie fut composée des chants des enfants ainsi que de l'aubade de la Fanfare. La fête fut gaie et haute en couleurs, avec son cortège, un lâcher de pigeons, les démonstrations de cavaliers, le tir à l'arc, les démonstrations de planches à roulettes, les gymnastes, les cyclistes, les fifres, les tambours et les cors de chasse. Beaucoup d'émotions ce jour-là autour du Château vêtu de neuf à l'occasion d'une journée hors du commun.

D'un côté, on pouvait redécouvrir le Château en allant admirer ses peintures scrupuleusement remises à la place qu'elles avaient jadis occupée. On pouvait visiter les locaux accueillants du restaurant, flâner autour du bâtiment pour en découvrir les détails architecturaux remis en valeur. De l'autre, on pouvait se rendre au tire-pipes ou au théâtre-guignol, faire un arrêt à la buvette ou une tentative héroïque au mât de cognac. On pouvait aussi se rendre en famille au Saugy, où le recensement architectural du village était exposé, entouré de dessins d'enfants.

Genthod a connu ce jour-là une vraie belle fête, d'une grande envergure couvrant et conviant tous les habitants du village. Et le Château était sauvé !

Le premier étage fut destiné au restaurateur et au second ont été installés l'administration communale et le Conseil municipal, qui siégea le 29 juin 1978 pour la première fois.

Par la suite, on pensa au Rural, acheté en même

temps que le Château, et on discuta de son affectation

et d'une éventuelle restauration dans le courant de l'année 1980. On pensa salle communale, local d'exposition, centre artisanal, poste et même logements.

Finalement, une solution plus proche de l'affectation initiale fut décidée pour y accueillir le matériel des pompiers et de la voirie. La décision a été prise avant la fin de l'année de rafraîchir ce bâtiment également et les travaux ont pu commencer en 1982, mettant au jour des vestiges archéologiques intéressants, en particulier deux citernes dégagées, l'une ronde et l'autre ovale, dont le forage est antérieur à la construction du Rural et qui furent conservées.

A la fin octobre 1983, la restauration était achevée et, comme le maire de l'époque l'a affirmé lors de la manifestation tenue pour l'occasion, ainsi s'est achevée la mise en valeur du complexe communal que la Commune a eu la sagesse d'acquiescer en 1960 !

Depuis lors, c'est quotidiennement que les deux bâtiments servent à la communauté, en accueillant le personnel communal, les séances du Conseil municipal ainsi que des commissions municipales, les mariages, la clientèle du restaurant pour le Château et bien entendu les employés de voirie et les pompiers de la Compagnie.

La magnifique bâtisse du Château ne cesse de représenter le centre vivant du village et de témoigner par ses murs imposants et sa stature l'histoire communale depuis des siècles et pour très longtemps encore, nous le souhaitons !

*Les informations de cet article proviennent de textes édités avant et après la restauration du bâtiment, ainsi que de l'ouvrage « Histoire de Genthod et de son territoire », édité en 1988.*



## RESTAURANT DU CHÂTEAU

Le restaurant du Château n'a pas toujours été tel qu'il est. Avant de devenir un « restaurant » le lieu servait de remise.

Le premier chef cuisinier arrivé dans notre Château, en mai 1978, était M. Rodolphe Leisibach, qui ouvrait l'établissement fraîchement rénové accompagné de sa sœur Claudine et sa femme Monika. En ce temps-là, il était domicilié dans le bel appartement du 1er étage du Château, qui accueillera plus tard les bureaux de la mairie, tel qu'actuellement.

Les Gentousiens garderont en mémoire toute leur vie la merveilleuse soupe aux légumes qu'il préparait avec soin et sa somptueuse sauce à salade, dont Guillaume se souviendra encore longtemps. Le regard qu'il portait sur Rodolphe étant petit l'aura amené à en faire son métier, cuisinier.

Sur la terrasse du restaurant, la mangeoire - aujourd'hui fleurie par notre jardinier - accueillait presque tous les jours deux de nos joyeux chevaux, Rodéo et Rigolette, avec les grandes cavalières de Genthod, Monika, l'épouse de Rodolphe, et Yvonne, l'épouse de Fanfan, qui après une promenade dans les alentours venaient passer le bonjour dans le cœur du Château. On entend presque encore les bruits des sabots qui annonçaient leur arrivée ! C'était magique de voir les deux canassons attachés à la mangeoire, mangeant tantôt une pomme, tantôt une carotte et les deux femmes qui riaient aux éclats, c'était simplement une douce représentation de la joie de vivre.

Pour les hommes, il y avait la Table des menteurs ! Une table ronde où se rejoignaient tous les soirs Fanfan l'agriculteur-viticulteur, Dusseau le facteur, Fernand le constructeur de bateaux, Curchod l'épicier, Jean-François l'imprimeur, et encore d'autres amis, autour du traditionnel apéro qui finissait bien souvent avec l'arrivée des femmes et enfants pour partager le repas. Que des grands moments d'amitié pure. Toujours l'entraide entre eux. La coutume pour chaque membre de cette table était que lors des vacances, ici ou ailleurs, une carte postale était envoyé à « La Table des menteurs – 1294 Genthod ». Pour sûr, cette dernière arrivait toujours à bon port !

La fontaine attenante au restaurant servait les jours de grosses chaleurs de petite piscine pour notre facteur de

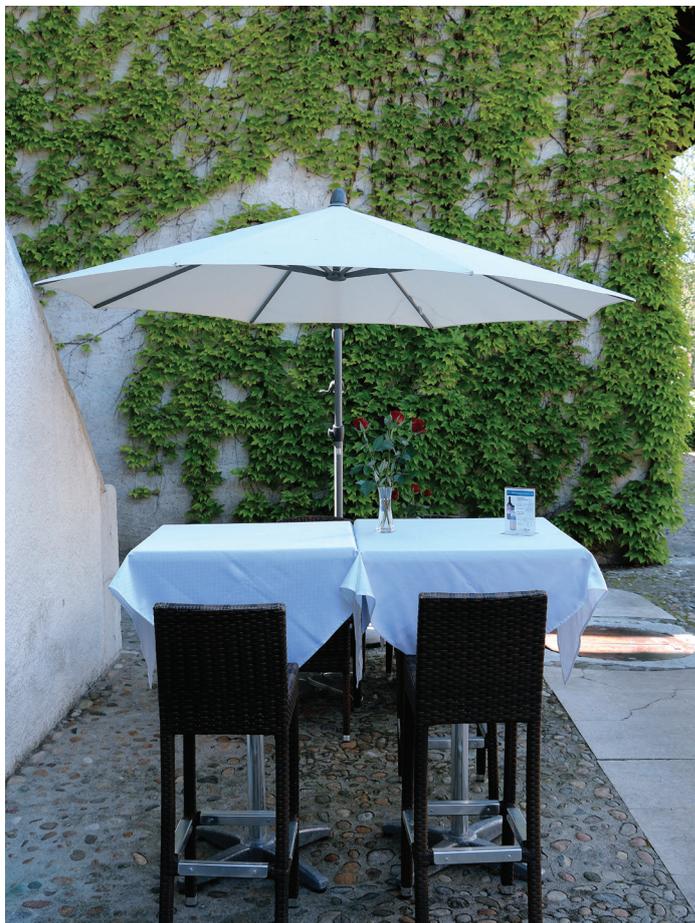
l'époque pendant que les enfants jouaient dans la cour. De leur côté, les parents parlaient et attendaient la descente de notre grande dame de Genthod, Monika, qui sentait ce magnifique parfum « Rive Gauche » et qui était d'une élégance rare pour venir accueillir les clients et soutenir son époux.

A la suite de quelques 16 années à rendre ses clients heureux, Rodolphe Leisibach, alors étoilé Michelin, est parti de la commune pour reprendre, avec sa seconde épouse Françoise, la Café Papon en vieille-ville à l'été 1994... Il a alors quitté le village pour laisser la place à... M. Bertrand.

A la suite de son départ, c'est en effet le chef cuisinier Hubert Bertrand qui a repris la cuisine de notre belle bâtisse jusqu'en 2001. Il en gardera le nom, continuera à concocter des mets raffinés et faire vivre le restaurant. Un de ses fils, qui était artiste, a même embelli le mur intérieur de l'Espace Saladin avec un trompe-l'œil, que vous pouvez encore admirer si vous en avez l'occasion.

Dès le 20 août 2001, après avoir assuré avec fidélité et efficacité pendant 12 ans la gestion de l'auberge de La Maison Grise à Troinex, M. et Mme Miranda reprennent l'exploitation du restaurant du Château.

Vous y êtes accueillis dans un décor « bistrot chic » dans la salle de devant, avec un mélange bois et pierre qui confère une certaine chaleur au lieu. Vous pourrez y déguster au choix un plat du jour ou un met de la carte dans une ambiance agréable, avec un personnel très professionnel, souriant et dynamique.



Les deux salles arrières, l'une avec un grand four en état de marche, et l'autre munie d'un poêle, vous projettent dans un cadre plus cosy, propice à la dégustation d'un des trois menus. Ce poêle, dont on disait qu'il avait appartenu à Charles Bonnet, se trouvait dans l'ancienne mairie de 1913, l'actuel Espace Saladin, et a été transféré avec précaution dans une salle du restaurant, également décorée d'une tapisserie.

M. Miranda cuisine avec respect et qualité viandes et poissons que ce soit à la carte ou en plat du jour, les amateurs ne seront pas déçus. Profitez-notamment des poissons apprêtés « à la plancha » et des viandes « sur ardoise ».

Durant la belle saison, la magnifique terrasse, ombragée par un grand parasol, le bruit de la fontaine et le personnel accueillant, tout vous invite à rester et à profiter de votre soirée entre amis ou en famille.

Le restaurant est visible sur [www.chateau-genthod.ch](http://www.chateau-genthod.ch) où l'on peut prendre connaissance des plats et menus. Il ne vous reste plus qu'à réserver une table et venir découvrir le lieu ! Tél. +41 22 774 19 72.

Lu-Ve	8h30 à 23h
Samedi	17h30 à 23h
Dimanche	fermé

## PORTRAIT DE MICHEL SOUTTER

Le Genthod-Info a posé quelques questions à M. Michel Soutter qui travaille pour la Mairie en tant que Secrétaire général.

**D'où êtes-vous ?**

Je suis originaire de Morges.

**Avez-vous vécu à Genthod ?**

J'ai passé mon enfance à Malagnou et habite Thônex depuis mes 18 ans.

**Comptez-vous y résider un jour ?**

Je ne pense pas. Bien que la Commune me tienne à cœur, pour le poste que j'occupe, de ne pas y résider me permet d'être plus neutre, n'étant pas impacté directement par les décisions politiques.

**Avez-vous exercé une activité professionnelle dans les environs ?**

En tant que directeur d'un bureau d'ingénieurs, j'ai eu le plaisir d'avoir des mandats auprès de plusieurs industries et établissements de Genthod et de communes voisines, ce qui m'a permis de découvrir cette belle région.

**Avez-vous été membre de clubs ou d'associations de la région ?**

J'ai été pendant plus de 10 ans membre d'un club de sport de Versoix. Et mes activités d'instructeur sapeur-pompier m'ont permis de nouer de nombreux contacts avec des sapeurs de la région.

**Des membres de votre famille vivent-ils sur Genthod ?**

Non, ma famille est à Thônex.

**Qui est pour vous la personnalité la plus importante sur Genthod ?**

La personne qui m'a le plus marqué à mon arrivée est Mme Humbert grâce à qui j'ai appris beaucoup sur l'historique et les anecdotes de la commune.

**A vos yeux, quel est le lieu le plus beau de la Commune ?**

Les Bains du Saugy, j'ai eu le plaisir de les fréquenter par tous les temps durant les travaux de réaménagement. Le panorama y est changeant mais toujours saisissant.

**Quel est votre moment de l'année préféré à Genthod ?**

Le printemps, c'est une période de grande activité pour plusieurs services de la Mairie et de renouveau pour les espaces de verdure.

**Si vous deviez nommer deux choses qui vous déplaisent à Genthod ?**

La difficulté à mobiliser les Genthodais pour les différentes manifestations. Les petites incivilités telles que le littering qui défigurent les espaces publics. Ce n'est hélas pas propre à Genthod.

**Si vous deviez nommer deux choses qui vous ravissent à Genthod ?**

Le charme du village et la majesté des grands domaines qui ont été sauvegardés.

**Un message à adresser à quelqu'un ou aux Genthodais ?**

Que chacun sache apprécier ce cadre de vie préservé et en prenne soin.



## BEL OUVRAGE

La réalisation paysagère à l'angle de la route de Rennex et du chemin de la Pralay a exigé de nombreuses heures de travail de l'équipe des services extérieurs de la Commune. Avec l'arrivée des beaux jours, cet ouvrage exprime toute sa beauté.

## LIGNE DE BUS V+

Cette nouvelle ligne relie Montfleury (Versoix) à l'aéroport avec deux départs le matin dans cette direction et deux retours dans l'autre sens, le soir. Elle fait halte sur la commune à Genthod-Village et La Pralay. Consultez-les horaires sur le site des TPG   
<http://www.tpg.ch/>

## COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER 2016

L'édition 2016 du compte rendu administratif et financier est en vue d'être imprimé.

Il sera à votre disposition à la réception de la Mairie, où vous pourrez venir en demander un exemplaire à votre convenance.

AIDEZ-NOUS À BIEN RECYCLER.

## POUR L'ENVIRONNEMENT.

LES CONTENEURS DE COLLECTE DU PET ACCEPTENT:



Si vous avez un doute, que la collecte du PET convienne, posez-vous les trois questions suivantes:

- ▶ S'agit-il d'une bouteille?
- ▶ La bouteille est-elle en PET?
- ▶ Contenait-elle une boisson?

Si vous répondez par l'affirmative à toutes ces questions, cette bouteille peut être éliminée avec le PET. Dans le cas contraire, jetez l'emballage avec les déchets ou dans la collecte des bouteilles en plastique du commerce de détail (plus d'infos au verso).

LA MAIRIE DE GENTHOD VOUS ACCUEILLE AU 37, RUE DU VILLAGE - 1294 GENTHOD

- LUNDI DE 13H30 À 19H00
- MARDI, JEUDI ET VENDREDI DE 13H30 À 16H30
- MERCREDI DE 9H À 12H

022 774 12 80

[WWW.GENTHOD.CH](http://WWW.GENTHOD.CH)

[INFO@GENTHOD.CH](mailto:INFO@GENTHOD.CH)



## MÉMENTO

### BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La bibliothèque sera fermée du 17 juillet au 18 août 2017. En plus des horaires hebdomadaires habituels, elle sera ouverte les samedis 10 juin, 1er juillet et 2 septembre 2017 de 9h à 12h.

### FÊTE DE LA MUSIQUE 2017

Un magnifique programme vous attend le **samedi 24 juin** au Creux de Genthod comme les dernières éditions. Un apéritif vous sera offert dès 11h sur place. Pas moins de 10 groupes seront présents et le soir dès 21h le groupe **Loco-Live** vous proposera un concert « Woodstock Experience » pour clore cette belle manifestation.

### PROMOTIONS

La fête annuelle « des petits et des bientôt grands » arrive à grands pas. Elle se déroulera au Centre communal de Genthod, le **vendredi 30 juin** dès 17h30.

### MANIFESTATIONS CULTURELLES

Le **2 septembre** un spectacle en conte et en musique avec **Pierre et le Loup** conté par Benjamin Cuhe et accompagné par 4 musiciens. A ne pas manquer.

Le **vendredi 29 septembre**, un concert rock avec la venue de « **BACK:N:BLACK** » **the Girls who play AC-DC** à Genthod, nous accueillerons également en guise de chauffeurs de salle les « Flying Peppers » pour la première partie. Ce concert est au prix de CHF 20.- toutes les informations concernant la billetterie sont disponibles sur notre site web.

**Jo2Plainp** viendra nous distiller son HipHop Reggae Jazzy le **vendredi 13 octobre**.

Réservez votre place auprès de la Mairie pour une soirée Meurtres et Mystères (dîner-spectacle interactif) et prenez part à « **Marilyn, affaire non-classée** » le **samedi 18 novembre**. Une participation de CHF 40.- vous sera demandée pour le repas et le spectacle.

Le **1er décembre**, pour terminer la saison en beauté, **Corou de Bera**, groupe polyphonique des Alpes méridionales, viendra nous enchanter et partager à Genthod cette culture traditionnelle.

### DÉCHETS VERTS

La commune remercie les producteurs de déchets verts qui se sont tous équipés d'un nouveau container et qui ont joué le jeu des modifications dans le processus de levée des déchets de jardin.